

Compte Rendu du CHSCT du 26 septembre 2017

Le CHSCT s'est réuni le 26 septembre 2017 sous la présidence de M. Michel ROULET, Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais. La séance s'est ouverte à 9h30.

Vous trouverez la déclaration liminaire en téléchargement sur le site internet **FO-DGFIP 62** (<http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/>).

En réponse, la Direction a accepté de vérifier s'il n'existe pas déjà la possibilité, en cas d'urgence, de faire appel à une équipe spécialisée dans l'écoute collective et le débriefing.

1. Approbation des procès-verbaux des CHSCT des 7 mars 2017 et 24 mai 2017

En l'absence de remarque, les 2 PV ont été approuvés à l'unanimité.

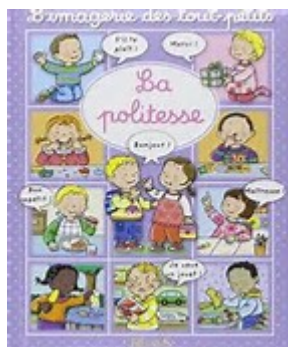


2. Point sur la réunion du groupe de travail du 5 septembre 2017 :

- Registres Santé Sécurité au Travail :

Toutes les observations portées sur les registres Santé Sécurité au Travail (dématérialisé et papier) ont été étudiées. Les signalements solutionnés sont archivés.

Sur les 72 observations, 23 sont encore en cours, 49 sont résolues mais toutes ont fait l'objet d'une réponse dans le registre.



Il est décidé :

- d'élaborer une **charte de bonne utilisation du registre santé sécurité au travail** afin de rappeler les motifs de saisie du CHSCT (/DGFIP, /gestionnaire de site /CDAS) et que toutes les demandes et les réponses doivent y rester courtoises et neutres.
- D'effectuer un recensement des besoins en matériel d'entretien pour le personnel de ménage.
- Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) :

L'ISST s'est rendu sur le site de Béthune les 8 février et 1^{er} mars, et de Rouvroy et Vimy le 30 juin 2017. Les rapports font état de certains dysfonctionnements et préconisent des ajustements. Toutes les actions correctives proposées vont être mises en œuvre.

- Déclarations d'accident du travail :

Depuis le dernier groupe de travail (23 mai 2017), 9 accidents de travail ont été recensés : 6 accidents de trajets et 3 accidents de service.

Un bilan annuel va être réalisé afin de les recenser et de s'assurer que toutes les préconisations possibles sont mises en œuvre.

- Fiches de signalement :

Depuis le 23 mai 2017, 6 nouvelles fiches de signalement ont été déposées : 4 pour des agressions verbales à l'encontre d'agents, 1 pour une agression verbale entre collègue et 1 pour signaler un risque de suicide d'un contribuable.

La fiche de signalement est un outil très efficace pour s'assurer que l'ensemble des acteurs de prévention et la Direction n'ignorent pas certains événements auxquels sont confrontés les agents. La réponse apportée reste néanmoins limitée (appel téléphonique, courriers à l'agent et à l'agresseur, plus rarement un signalement au procureur).



Vos représentants **FO-Finances 62** en CHSCT, vous rappelle que cette fiche ne remplacera jamais un **dépôt de plainte**, et que pour déclencher une action en justice et donc des poursuites, il faut plus qu'un signalement au procureur.

- Bilan des exercices incendie :

10 exercices incendie ont été réalisés depuis le dernier groupe de travail. Les dysfonctionnements vont être corrigés (installation de point de rassemblement, maintenance des centrales incendies...).

Vos représentants **FO-Finances 62** en CHSCT, ont signalé certains dysfonctionnements à plusieurs endroits du département sur les listes des guide-file / serre-file (données erronées, incomplètes voir actualisées mais les agents concernés n'en sont pas informés...). La Direction a pourtant fait les rappels nécessaires à la fin de l'été. Elle s'est engagée à faire les relances.

3. Solde des crédits 2017 :

L'accueil du SPF-E d'Arras :

Dès le début du projet d'aménagement de l'enregistrement au sein du SPF d'Arras, les représentants des personnels ont signalé les défauts du projet : espace insuffisant, manque de confidentialité, nuisances sonores, impatience des contribuables exacerbés par la présence de poste de travail à côté de la borne d'accueil... Au prétexte de manque de moyens, la Direction a décidé de maintenir son projet en l'état.

Aujourd'hui, les agents se retrouvent dans des conditions de travail inacceptables et la Direction demande au CHSCT de financer les aménagements qu'elle-même a refusé.

Il est inconcevable de laisser ainsi les conditions de travail des collègues qui se retrouvent pris en otage. Le CHSCT accepte donc, de manière exceptionnelle, de participer aux frais de réaménagements mais rappelle à la Direction qu'en matière de restructuration, c'est à elle et à elle seule d'en supporter le coût.

Engagement a été pris par la Direction de ne pas déménager à nouveau ce service.



Bras double écran :

À titre d'exemplarité, le CHSCT va investir à titre expérimental, dans l'équipement de bras amovibles pour les doubles écrans. Cet aménagement permettrait une vraie amélioration de l'ergonomie. Une expérimentation similaire a déjà été réalisée dans un autre département, l'équipement qui sera installé respectera les préconisations faites.

Amélioration de la luminosité, LED :

Suite au retour très positif de ce dispositif sur le site de Lillers, les sites d'Hénin-Beaumont (Hall, Accueil, Box et circulation à l'étage) et de St Pol (Hall, guichet et box) seront équipés dès cette année.

Une demande de financement pour les sites de Bruay, Ecuire et Longuenesse est en cours dans le cadre d'une éventuelle mesure nationale d'abondement de l'enveloppe de notre CHSCT.

Vos représentants **FO-Finances 62** ont proposé que cet aménagement puisse également être installé dans des trésoreries de proximité.

Evacuation incendie, équipement en fauteuil roulant facilitant l'évacuation :

En complément des 2 fauteuils déjà achetés, le CHSCT a budgété l'achat de 10 fauteuils roulants pour équiper chaque grand site. Positionnés à côté des défibrillateurs ils sont à disposition des agents à mobilité réduite même temporaire, afin qu'ils puissent évacuer dans de meilleures conditions en cas d'urgence.

4. Bilan annuel 2016 de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de travail :

Quelques chiffres sur l'activité 2016 du CHSCT :

- 109 sites sont couverts par le CHSCT du Pas-de-Calais ;
- l'ISST a effectué 7 visites de poste ;
- 120 aménagements de poste ont été préconisés par le médecin de prévention et financés par le CHSCT ;
- 32 sessions de formation ont été financés par le CHSCT.



5. Rapport national d'activité 2016 de l'Inspection Santé Sécurité au Travail :

Ce rapport rappelle que l'ISST, c'est 22 inspecteurs, 455 visites, 102 avis techniques, 466 rappels à la réglementation par note et il fait le focus sur les préconisations les plus souvent reprises notamment sur les locaux d'archives et les chutes de personnes.

Ce rapport de 125 pages est téléchargeable à partir d'Alizé (<https://monalize.alize/sites/Alize/accueil/les-ministeres/la-sante-et-la-securite-au-trava/la-politique-ministerielle.html>).



Profession détentrice

6. Questions diverses :

Actualisation des projets de restructurations et ou de déménagements :

1. CDFP de Boulogne : les travaux avancent pour accueillir les collègues concernés par les suppressions du SPF de Montreuil et de la RF de Boulogne ainsi que du transfert de l'équipe de l'enregistrement.

Concernant le désamiantage : la première phase de désamiantage est achevée. Le 6 septembre, l'APAVE a réalisé un diagnostic par examen visuel de la zone. Suite à ce passage, des résidus ont été décelés et signalés à l'entreprise. Une contre-visite a donc été effectuée le 8 septembre afin de vérifier la conformité des locaux après travaux. Le résultat est conforme. Les mesures d'empoussièrement ne relèvent aucune trace de fibres.

Un ré-agréage va être réalisé avant la pose du revêtement, des cloisons et des prises. La fin du désamiantage de la zone 2 est prévue pour le 11 octobre.

2. Vimy : les agents de l'ex trésorerie de Rouvroy intégreront la trésorerie au 1^{er} janvier 2018.

Le nom du chef de poste de la trésorerie fusionnée ne nous a pas été communiqué malgré notre demande expresse (cf liminaire). Alors que la rumeur plus qu'insistante circule depuis déjà un moment.

Sur l'aménagement du poste, un pilonnage des archives devra être réalisé, afin de libérer l'espace suffisant aux archives de Rouvroy. En plus du sous-sol, d'une pièce (baie de brassage), une pièce de l'étage sera réservée.

Le coin repas sera aménagé dans l'actuelle cuisine de l'ancien logement de fonction.

Des armoires seront enlevées du bureau espace SPL afin de dégager un espace suffisant au passage vers le futur bureau de l'adjoint.

Les bureaux seront changés en bureaux droits plus adaptés et prenant moins de place.

Une attention sera portée afin qu'un espace suffisant soit laissé au passage derrière la caisse.



3. Déménagement d'Arras CH : la Direction se penche actuellement sur la **faisabilité** d'intégrer la Trésorerie d'Arras CH au sein de Diderot, à la place de l'ancien SIP Arras Est.

Vos représentants *FO-Finances 62* en CHSCT :

Titulaires : Delphine MORTELETTE & Laurence DIDAUX

Suppléants : Jacques REGNIER & Sylvie MANIEZ